



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

**Date de convocation et
d'affichage : 13/05/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin treize heures et quinze minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRÉSENTS : CHALLIOL Marianne, CHAMOUX Sylvain, COUPEAU Stéphane, DEROUET Florence, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LELASSEUX Patrick, LEMAIRE Sandrine, MENARD Marie-Pierre, MORVAN Dominique, REMARS Jacky, ROBIN Murielle,

ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle
M ANNIC Régis qui donne pouvoir à M REMARS Jacky
Mme MEUNIER Nathalie qui donne pouvoir à M GANDON Sébastien
M LARQUET Tom
M JOUSSE Sylvain
M URIEN Jean-Pierre

Mme LEMAIRE Sandrine est élue secrétaire de séance

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 12 mai 2026

II. ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES

Conformément à la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des conseillers municipaux et de leurs suppléants, il est procédé à l'élection des délégués et suppléants par scrutin de liste.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026 et son annexe 2, la commune de Saint-Georges-Du-Bois doit élire 5 délégués et 3 délégués suppléants.

Mme DEROUET Florence a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT¹ était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM./Mmes REMARS Jacky, MORVAN Dominique, LEMAIRE Sandrine et CHAMOUX Sylvain

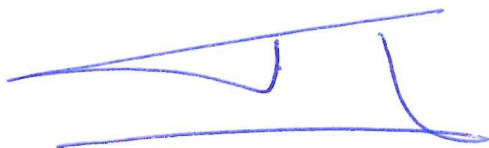
Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que 1 liste de candidats avait été déposée. Un exemplaire de la liste de candidats a été joint au procès-verbal en annexe.

A l'issue du vote, sont élus, avec 16 voix, 0 abstention et 0 nul :

- M BRETEAU Franck, délégué
- Mme HUBERT Florence, délégué
- M CHAMOUX Sylvain, délégué
- Mme ROBIN Murielle, délégué
- M GANDON Sébastien, délégué
- Mme MEUNIER Nathalie, délégué suppléant
- M ANNIC Régis, délégué suppléant
- Mme DEROUET Florence, délégué suppléant

III. DIVERS

LE MAIRE,
Franck BRETEAU

A stylized signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a small loop and a vertical line extending downwards.

La séance est levée à 13h45

LA SECRETAIRE,
Sandrine LEMAIRE

A stylized signature in black ink, featuring a large loop and a horizontal line extending to the right.